

Une séance ordinaire du conseil municipal de la ville de East Angus a été tenue au lieu ordinaire des séances de ce conseil au 200, rue Saint-Jean Est, le lundi 4 mars 2019 à 19 h.

Sont présents : Son Honneur la mairesse Lyne Boulanger, Madame la conseillère et Messieurs les conseillers Michel Champigny, Dany Langlois, Antoni Dumont, Denis Gilbert et Nicole Bernier formant quorum sous la présidence de la mairesse.

Est absent : Meagan Reid

Bruno Poulin, secrétaire-trésorier est présent.

David Fournier, directeur général est également présent.

2019-048 OUVERTURE DE LA SÉANCE

Proposé par la conseillère Nicole Bernier
Appuyé par le conseiller Antoni Dumont
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.
D'ouvrir la séance du 4 mars 2019. Il est 19 h 01.

6 personnes sont présentes dans la salle.

ADOPTÉ

2019-049 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Proposé par le conseiller Dany Langlois
Appuyé par le conseiller Denis Gilbert
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.
QUE l'ordre du jour est accepté tel que modifié.

ADOPTÉ

Période de questions de l'assistance

Une période de questions a eu lieu.

CORRESPONDANCES DU MOIS DE FÉVRIER 2019

- | | | |
|---|-------|--|
| 1 | FD.50 | Union des municipalités du Québec
<i>Bienvenue</i> |
| 2 | FB.20 | Église St-Louis-de-France
<i>Remerciements</i> |
| 3 | FB.40 | Maison Aube Lumière
<i>Invitation à l'envol</i> |
| 4 | ED.10 | Mutuelle des municipalités du Québec
<i>Ristourne</i> |
| 5 | FB.40 | La Passerelle
<i>Journée internationale des femmes</i> |
| 6 | FD.60 | Comité des locataires – OMH de East Angus
<i>Demande de subvention</i> |
| 7 | FD.10 | Municipalité d'Ascot Corner
<i>Opposition à la loi sur l'enregistrement des armes à feu du Québec</i> |

2019-050 CORRESPONDANCES DE FÉVRIER 2019

Proposé par le conseiller Antoni Dumont
Appuyé par le conseiller Denis Gilbert
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.
QUE les correspondances du mois de février 2019 soient reçues.

ADOPTÉ

2019-051 ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

Proposé par le conseiller Michel Champigny
Appuyé par le conseiller Denis Gilbert
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.
QUE les procès-verbaux de la séance ordinaire du 4 février 2019 ainsi que la séance extraordinaire du 18 février 2019 soient acceptés tels que présentés, les conseillères et les conseillers ayant reçu copie.

ADOPTÉ

2019-052 RENOUVELLEMENT – ENTENTE CROIX-ROUGE

Proposé par le conseiller Dany Langlois
Appuyé par le conseiller Michel Champigny
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.
QUE la mairesse Lyne Boulanger ainsi que le secrétaire-trésorier Bruno Poulin soient autorisés pour et au nom de la Ville à signer la lettre d'entente pour le service aux sinistrés de la Croix-Rouge pour une durée de trois ans au coût de :

2019-2020	0.17 \$ per capita
2020-2021	0.17 \$ per capita
2021-2022	0.17 \$ per capita

ADOPTÉ

2019-053 APPROBATION DES COMPTES

Proposé par le conseiller Dany Langlois
Appuyé par la conseillère Nicole Bernier
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.
QUE les comptes figurant sur la liste des écritures de déboursés du compte général du mois de février au montant de 518 519.78 \$ ainsi que la liste des écritures de déboursés du compte salaire du mois de février au montant de 118 019.17 \$, soient acceptés tels que présentés.

ADOPTÉ

2019-054 VENTE POUR TAXES 2019

ATTENDU QUE conformément aux articles (511 et suivants de la *Loi sur les Cités et Villes*), le secrétaire-trésorier doit préparer une liste des personnes endettées envers la municipalité;

ATTENDU QUE le secrétaire-trésorier a avisé les propriétaires en défaut par lettre recommandée;

À CES CAUSES,

Il est proposé par le conseiller Denis Gilbert
Appuyée par le conseiller Antoni Dumont
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.
IL EST RÉSOLU

QUE le conseil municipal demande à la MRC du Haut-Saint-François de vendre, pour défaut de paiement des taxes, les immeubles suivants :

1) Numéro de matricule : 1337-45-1911
Propriétaire : René Fontaine.
221, rue Angus Sud
East Angus (Québec) J0B 1R0

Numéro de cadastre : 4 180 678

Taxes municipales : 7411.88 \$
Taxes scolaires : 0 \$
Total des taxes : 7411.88 \$

2) Numéro de matricule : 1439-14-1920
Propriétaire : 9327-0858 Québec Inc.
A/S Michael Rock
7662, rue George
Montréal (Québec) H8P 1C2

Numéro de cadastre : 5 007 304

Taxes municipales : 5402.21 \$
Taxes scolaires : 230.37 \$
Total des taxes : 5632.58 \$

3) Numéro de matricule : 1439-01-7768
Propriétaire : Sylvain Vallée
110, Micheline Goulet
Sherbrooke (Québec) J1E 0K5

Numéro de cadastre : 4 181 334

Taxes municipales : 4586.91 \$
Taxes scolaires : 437.75 \$
Total des taxes : 5024.66 \$

ADOPTÉ

2019-055 DÉPENSES INCOMPRESSIBLES 2019

Proposé par le conseiller Dany Langlois

Appuyé par la conseillère Nicole Bernier

À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.

QUE le conseil autorise les dépenses incompressibles d'un montant total de 5 001 375 \$ décrites à l'annexe "A" jointe à la présente résolution pour en faire partie intégrante pour l'année 2019, les membres du conseil en ayant reçu copie.

ADOPTÉ

2019-056 AIDE FINANCIÈRE - CLUB DE GOLF EAST ANGUS

CONSIDÉRANT la demande d'aide financière du Club de Golf East Angus.

Proposé par le conseiller Michel Champigny

Appuyé par le conseiller Antoni Dumont

À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.

QUE la Ville de East Angus offre l'équivalent des taxes à payer 2019 au montant de 17 401.27 \$ au Club de golf de East Angus.

Il est entendu que ces montants seront versés directement aux comptes de taxes à payer du Club de Golf.

Il est entendu que cette aide est conditionnelle à ce que le filet de protection de la rue Angus Nord soit remplacé avant le début de la saison de golf 2019. **ADOPTÉ**

2019-057 DÉPÔT – COMMISSION DE TOPONYMIE

Proposé par le conseiller Denis Gilbert
Appuyé par la conseillère Nicole Bernier
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.
QUE la Ville dépose la liste des noms de rue à ajouter ou à retirer datée du 4 mars 2019 préparée par l'inspecteur en bâtiment Jean Dion à la commission de toponymie pour modifications aux noms de rue. **ADOPTÉ**

2019-058 ADJUDICATION DE CONTRAT – PAYSAGISTE JMAD

Proposé par le conseiller Michel Champigny
Appuyé par le conseiller Antoni Dumont
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.
QUE la Ville adjuge le contrat de déneigement des toitures des bâtiments de la Ville à Paysagiste JMAD, pour un montant de 5461.31 \$, incluant les taxes, conformément au document daté du 12 février 2019. **ADOPTÉ**

2019-059 AUTORISATION APPEL D'OFFRES – DÉNEIGEMENT DES SENTIERS DU PARC DES DEUX RIVIÈRES 2019-2022

Proposé par le conseiller Dany Langlois
Appuyé par la conseillère Nicole Bernier
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.
QUE le directeur général David Fournier, ainsi que secrétaire-trésorier Bruno Poulin soient autorisés à procéder à l'appel d'offres pour la déneigement des sentiers du Parc des Deux Rivières 2019-2022. **ADOPTÉ**

2019-060 ADHÉSION – COGESAF

Proposé par le conseiller Michel Champigny
Appuyé par le conseiller Dany Langlois
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.
Que la Ville adhère à l'organisme COGESAF (Conseil de gouvernance de l'eau des bassins versants de la rivière Saint-François) pour l'année 2019 au coût de 75 \$.
Que la conseillère Nicole Bernier soit mandatée pour représenter la Ville auprès de l'organisme. **ADOPTÉ**

2019-061 DON – PLANIFICATEUR FAMILIAL

Proposé par le conseiller Antoni Dumont
Appuyé par la conseillère Nicole Bernier
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.
QUE la Ville fasse un don de 150 \$ au Comité Éveil à la lecture et à l'écriture pour la conception du Planificateur familial qui sera distribué à environ 1200 enfants.

Il est entendu que la dépense sera imputée au poste 02-110-00-970. **ADOPTÉ**

2019-062 DON – JOUR DE LA JONQUILLE

Proposé par le conseiller Denis Gilbert
Appuyé par le conseiller Antoni Dumont
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.
QUE la Ville offre un don de 50 \$ à la Société canadienne du Cancer dans le cadre du Jour de la jonquille.

Il est entendu que la dépense sera imputée au poste 02-110-00-970. **ADOPTÉ**

2019-063 BARRAGE ROUTIER – 30 MARS 2019

ATTENDU QUE l'Escadron 670 du Haut-St-François souhaite organiser un barrage routier pour effectuer une levée de fonds.

ATTENDU QUE le barrage routier se tiendra le samedi 30 mars 2019 à l'intersection de la rue Saint-Pierre et Angus Nord;

Proposé par le conseiller Denis Gilbert
Appuyé par la conseillère Nicole Bernier
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.
Que la Ville accepte la tenue d'un barrage routier pour l'Escadron 670 du Haut-St-François, le samedi 30 mars 2019 à l'intersection des rues Saint-Pierre et Angus Nord, de 9 h à 15 h. **ADOPTÉ**

2019-064 FÉLICITATIONS – JOURNÉE NATALIE CHAMPIGNY

Il est unanimement résolu

QUE des félicitations soient adressées à Michel Champigny ainsi qu'à tous les bénévoles pour l'organisation de la Journée Natalie Champigny qui assurera une lueur d'espoir auprès de nos jeunes. **ADOPTÉ**

2019-065 DON – JOURNÉE INTERNATIONALE DES FEMMES 2019

Proposé par le conseiller Denis Gilbert
Appuyé par la conseillère Nicole Bernier
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.
QUE la Ville fasse un don de 50 \$ au Centre des Femmes du Haut-Saint-François, La Passerelle dans le cadre de la Journée Internationale des Femmes 2019.

Il est entendu que la dépense sera imputée au poste 02-110-00-970. **ADOPTÉ**

2019-066 DON – COMITÉ DES LOCATAIRES OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION DE EAST ANGUS

Proposé par le conseiller Michel Champigny
Appuyé par le conseiller Antoni Dumont
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.
QUE la Ville fasse un don de 50 \$ au comité des locataires de l'Office municipal d'habitation de East Angus.

Il est entendu que la dépense sera imputée au poste 02-110-00-970. **ADOPTÉ**

2019-067 AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT 773 – RÈGLEMENT POUR RÉGIR L'INSTALLATION ET L'ENTRETIEN DES COMPTEURS D'EAU

AVIS DE MOTION est donné par le conseiller Antoni Dumont avec demande de dispense de lecture à l'effet qu'un règlement pour régir l'installation et l'entretien des compteurs d'eau sera présenté à une prochaine séance. **ADOPTÉ**

2019-068 DÉPÔT PROJET DE RÈGLEMENT 773 – RÈGLEMENT POUR RÉGIR L'INSTALLATION ET L'ENTRETIEN DES COMPTEURS D'EAU

Proposé par le conseiller Denis Gilbert
Appuyé par le conseiller Antoni Dumont
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.
QUE le projet de règlement numéro 773 intitulé « Règlement pour régir l'installation et l'entretien des compteurs d'eau » soit déposé. **ADOPTÉ**

2019-069 AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT 778 – RÈGLEMENT DE NUISANCES

AVIS DE MOTION est donné par le conseiller Michel Champigny avec demande de dispense de lecture à l'effet qu'un règlement de nuisances sera présenté à une prochaine séance. **ADOPTÉ**

2019-070 DÉPÔT PROJET DE RÈGLEMENT 778 – RÈGLEMENT DE NUISANCES

Proposé par le conseiller Denis Gilbert
Appuyé par la conseillère Nicole Bernier
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.
QUE le projet de règlement numéro 778 intitulé « Règlement de nuisances » soit déposé. **ADOPTÉ**

2019-071 AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT 779 – RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT GÉNÉRAL 685

AVIS DE MOTION est donné par le conseiller Dany Langlois avec demande de dispense de lecture à l'effet qu'un règlement modifiant le règlement général 685 sera présenté à une prochaine séance. **ADOPTÉ**

2019-072 DÉPÔT PROJET DE RÈGLEMENT 779 – RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT GÉNÉRAL 685

Proposé par le conseiller Denis Gilbert
Appuyé par le conseiller Antoni Dumont
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.
QUE le projet de règlement numéro 779 intitulé « Règlement modifiant le règlement général 685 » soit déposé. **ADOPTÉ**

2019-073 AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT 780 – RÈGLEMENT SUR LES PROJETS PARTICULIERS DE CONSTRUCTION, DE MODIFICATION OU D'OCCUPATION D'UN IMMEUBLE (PPCMOI)

AVIS DE MOTION est donné par le conseiller Michel Champigny avec demande de dispense de lecture à l'effet qu'un règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) sera présenté à une prochaine séance. **ADOPTÉ**

2019-074 DÉPÔT PROJET DE RÈGLEMENT 780 – RÈGLEMENT SUR LES PROJETS PARTICULIERS DE CONSTRUCTION, DE MODIFICATION OU D'OCCUPATION D'UN IMMEUBLE (PPCMOI)

ATTENDU QUE les dispositions des articles 145.36 à 145.40 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (RLRQ, c. A-19.1) permettent à la ville de East Angus d'adopter un règlement relatif aux projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble;

ATTENDU QUE ce type de règlement peut faciliter la mise en valeur d'emplacement problématique sur le territoire de la ville;

ATTENDU QUE ce type de règlement permet une flexibilité dans l'application de la réglementation et peut s'avérer un complément fort utile à la réglementation d'urbanisme existante afin de permettre la réalisation de projets dérogeant à celle-ci, mais respectant les objectifs du plan d'urbanisme;

ATTENDU QUE pour ces raisons le conseil de la ville juge approprié d'adopter un règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble;

ATTENDU QUE la Ville dispose d'un comité consultatif d'urbanisme dûment formé en vertu de l'article 146 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, condition préalable à l'adoption d'un règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble;

ATTENDU QU'un avis de motion a dûment été donné conformément à l'article 356 de la Loi sur les cités et villes (chapitre C-19);

ATTENDU QUE la Ville est régie par la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme et que le présent règlement est adopté conformément aux dispositions de cette loi.

Proposé par le conseiller Michel Champigny

Appuyé par le conseiller Antoni Dumont

À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.

QUE le projet de règlement numéro 780 intitulé « Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) » soit déposé. **ADOPTÉ**

2019-075 DATE D'ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION DU PROJET DE RÈGLEMENT 780

Proposé par le conseiller Denis Gilbert

Appuyé par le conseiller Antoni Dumont

À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté

Que l'assemblée publique de consultation du projet de règlement 780 soit fixée au 18 mars 2019 à 13 h 30, à l'Hôtel de Ville de East Angus. **ADOPTÉ**

Période de questions de l'assistance

Une période de questions a eu lieu.

2019-076 LEVÉE DE LA SÉANCE

Proposé par le conseiller Antoni Dumont
Appuyé par le conseiller Dany Langlois
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.
QUE la séance soit levée. Il est 19 h 39.

ADOPTÉ

**Lyne Boulanger, mairesse
Ville de East Angus**

**Bruno Poulin, secrétaire-trésorier
Ville de East Angus**

En signant le procès-verbal, le maire est réputé avoir signé chacune des résolutions.

Certificats de crédit disponibles

Numéro	Nom
2019-052	Renouvellement – Entente Croix-Rouge
2019-053	Approbation des comptes
2019-056	Aide financière – Club de Golf East Angus
2019-058	Adjudication de contrat – Paysagiste JMAD
2019-060	Adhésion COGESAF
2019-061	Don – Planificateur familial
2019-062	Don – Jour de la Jonquille
2019-063	Don – Journée Internationale des Femmes 2019
2019-064	Don – Comité des locataires Office Municipal d'Habitation de East Angus